

**Procès-verbal de la réunion du conseil d'administration  
de l'APR-UQAM tenue le 24 novembre 2004, à 9 h 30  
au local N-7550 du pavillon de l'Éducation**

Étaient présents :

André Bergeron  
Denis Bertrand  
Denise Daoust  
Louise Dupuy-Walker  
Monique Lemieux  
Roch Meynard  
Gilles Thérien

André Bergeron préside la séance et Denise Daoust agit comme secrétaire.

**1. Adoption de l'ordre du jour**

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité, sur proposition de Monique Lemieux, appuyée par Roch Meynard.

**2. Le procès-verbal de la réunion du 20 octobre 2004**

**2.1 Adoption du procès-verbal**

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité sur proposition de Louise Dupuy-Walker, appuyée par Denis Bertrand.

**2.2 Affaires en découlant**

*Le questionnaire relatif aux activités socioculturelles*

Louise Dupuy-Walker entend présenter un questionnaire permettant de recueillir les souhaits de sorties, les commentaires et suggestions des membres de l'APR-UQAM vers le mois de mars (2005). Ce questionnaire pourrait aussi servir à d'autres fins.

*Prix et hommages reçus par Joseph Rouleau en 2004*

Monique Lemieux a déjà dit à Joseph Rouleau que les membres du conseil d'administration de l'APR-UQAM le félicitaient pour les prix et hommages reçus. Elle va lui écrire une lettre formelle à ce sujet.

### **3. Informations**

#### **3.1 Le Bulletin de liaison d'octobre 2004**

Les membres du conseil d'administration félicitent Monique Lemieux pour son travail et l'encouragent à continuer.

Monique Lemieux mentionne certaines modifications qu'elle entend apporter au bulletin, dont une nouvelle chronique. Le prochain numéro est prévu pour décembre 2004.

#### **3.2 Rapport des comités**

##### **3.2.1 Le comité d'organisation des activités socioculturelles**

Les membres du conseil d'administration soulignent le succès du dîner au restaurant « Chez Pierre », qui a eu lieu le 20 octobre. On félicite Louise Dupuy-Walker d'avoir eu l'idée de demander aux participants de se présenter. André Bergeron souligne qu'on pourrait répéter cette expérience lors d'autres activités où plusieurs nouveaux membres seraient présents.

##### **3.2.2 Bourse d'excellence Fondation UQAM-APR destinée aux étudiants de l'UQAM : comité de sélection**

Après discussion, on convient que l'APR-UQAM doit conserver son propre comité de sélection pour au moins une autre année car, comme André Bergeron le souligne, l'APR-UQAM prend en compte, non seulement les notes des candidats, mais aussi d'autres critères qui lui sont propres. Il propose qu'à l'avenir on demande à la Fondation UQAM de faire une première sélection et de faire parvenir une dizaine de dossiers au comité de l'APR-UQAM. Les autres membres du conseil d'administration sont d'accord.

Certaines des questions relatives à la procédure d'attribution des bourses qui avaient fait l'objet de discussions lors de la réunion du 20 octobre seront reprises ultérieurement.

##### **3.2.3 La FRUQ**

Nous sommes informés que Roch Meynard a accepté un nouveau mandat de deux ans à la présidence de la FRUQ. Les membres du conseil d'administration le félicitent.

##### **3.2.4 Autres informations**

André Bergeron confirme que Philippe Barbaud (Linguistique et didactique des langues) a accepté de faire partie du comité de Centraide en qualité de membre de l'APR-UQAM.

#### **4. Protocole d'entente entre l'UQAM et le SPUQ**

Gilles Thérien fait un compte-rendu oral d'une réunion regroupant certains représentants du SPUQ ainsi que lui-même et les autres membres du comité qu'il dirige. On y a discuté du *Protocole* tel qu'accepté par les membres du conseil d'administration de l'APR-UQAM lors de la réunion du 20 octobre (2004).

Gilles Thérien indique certaines modifications qui ont été apportées au protocole et qui, selon lui, constituent des apports positifs au projet. Les membres du conseil d'administration remercient Gilles Thérien de son apport à ce dossier.

#### **5. Le comité de l'APR-UQAM responsable de la Mention d'honneur 2005 :**

Document de Louise Dupuy-Walker : « **Réflexions sur l'attribution d'un prix d'excellence** » (envoyé par courriel aux membres du conseil d'administration avant la présente réunion)

Louise Dupuy-Walker résume son texte. Tout en étant favorable au maintien d'une mention d'honneur réservée aux membres de l'APR-UQAM, elle considère qu'il faut un plus large éventail des domaines ou secteurs à privilégier pour fin d'admissibilité.

Une discussion s'engage sur les principes directeurs qui doivent sous-tendre cette mention d'honneur, de même que sur les critères de sélection. La question de parrainage est abordée, de même que la possibilité d'avoir plus d'une mention par année.

André Bergeron insiste sur le fait que cette mention doit constituer une reconnaissance des pairs. Monique Lemieux se dit d'accord pour conserver l'orientation contenue dans le texte de Louise Dupuy-Walker à l'effet que la mention doit souligner des créations ou autres activités qui ont des répercussions « publiques » au sein de la collectivité. Cependant, elle considère que des activités plus personnelles, telles l'accompagnement de malades ou d'autres types d'interventions similaires ne devraient pas être admissibles, malgré leur valeur indéniable. *Un consensus se dégage sur ces deux aspects.*

Gilles Thérien propose de débattre cette question de la mention d'honneur en son entier lors de l'assemblée générale du mois de mai (2005). Il ressort de la discussion qui s'ensuit que cette façon de procéder poserait des difficultés importantes.

Finalement, les membres du conseil d'administration décident à l'unanimité de *former un comité* pour examiner tous les aspects de ce dossier. Le document de Louise Dupuy-Walker servira de base à un document plus complet qui présentera plusieurs options et établira les bases d'une politique. Denis Bertrand offre de travailler avec Louise Dupuy-Walker au cours du mois de janvier (2005).

## **6. Aspects humains de la retraite**

**Discussion à partir du document rédigé par André Bergeron** (transmis par courriel aux membres du conseil d'administration le 25 octobre 2004)

André Bergeron souligne que son texte ne constitue qu'un premier jet traitant de la question et qu'il faudrait amorcer une réflexion plus systématique et globale.

Une discussion s'engage. Gilles Thérien mentionne qu'il faudrait aussi aborder des sujets tels le suicide assisté et les soins palliatifs.

Monique Lemieux souligne l'importance qu'une telle réflexion tienne compte des besoins en la matière et des thèmes que les membres de l'association APR-UQAM souhaiteraient voir traités. Louise Dupuy-Walker mentionne qu'il y a encore peu d'études qui portent sur le phénomène de la retraite, et encore moins sur la façon qu'ont les professeurs d'université de vivre cette réalité. Louise Dupuy-Walker et André Bergeron insistent sur le fait qu'on ne connaît pas bien la situation sociale, psychologique, physique, etc. des membres de l'APR-UQAM, et qu'il faut se donner des objectifs réalistes. Selon André Bergeron, la réflexion doit absolument tenir compte des changements sociaux en cours qui se traduisent, entre autres, par un nombre croissant de séparations ou de divorces chez les personnes plus âgées, par des responsabilités accrues auprès des enfants plus âgés, etc.

Monique Lemieux et Denise Daoust se demandent si les membres de l'association sont vraiment au courant des ressources existantes.

Gilles Thérien mentionne la possibilité de faire parvenir aux membres le texte remanié de Louise Dupuy-Walker, accompagné d'un questionnaire d'opinions.

Il se dégage de la discussion que la tenue d'un colloque sur ce thème serait très utile. André Bergeron revient sur l'idée de Denis Bertrand de former un comité ouvert qui aurait pour but de préparer un colloque d'une journée qui se tiendrait à l'automne 2005 ou à l'hiver 2005-2006. Ce colloque devrait permettre de réfléchir à toute la question et devrait tenir compte de l'expertise en la matière qu'ont certains membres de l'APR-UQAM. Cependant, il devrait aussi être ouvert en ce sens que des intervenants ne faisant pas nécessairement partie de l'association puissent être invités comme, par exemple, des médecins, des psychologues de même que des travailleuses, travailleurs sociaux.

André Bergeron propose à l'assemblée de réfléchir à la question et de présenter les résultats de sa réflexion lors de la prochaine réunion du conseil d'administration, le 19 janvier 2005.

## **7. Divers**

### **7.1 La campagne Centraide**

Denis Bertrand souligne l'importance de participer à la campagne Centraide de l'UQAM. Il se propose d'envoyer un courriel à cet effet aux professeurs retraités.

### **7.2 Le programme des activités socioculturelles du trimestre d'hiver 2005**

Louise Dupuy-Walker annonce que le programme est établi et sera diffusé incessamment dans le cadre d'une publication APRvite (n° 23, 24 novembre 2004).

## **8. Levée de la réunion et date de la prochaine rencontre**

Levée de la réunion : 11 h 30.

La prochaine réunion aura lieu le mercredi 19 janvier 2005 à 9 h 30, au local N-7550.

Secrétaire : Denise Daoust